

Point 3.1

✓ Pour information

DROIT A LA VILLE ET TERRITOIRES INCLUSIFS

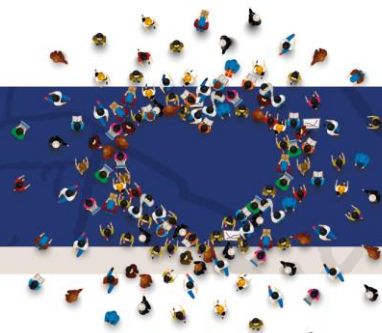
Résumé et recommandations

Le Conseil politique sur le droit à la ville et les territoires inclusifs est un mécanisme essentiel pour faire avancer la conversation des membres de CGLU sur le droit à la ville. Tout en continuant à aborder les priorités clés telles que le changement du récit autour de la migration et le droit au logement, ce mécanisme est maintenant prêt à explorer un agenda émergent plus large : du renouvellement des approches de l'égalité et de l'accessibilité à la promotion d'une nouvelle génération de droits.

Ce document présente les résultats des discussions de ce Conseil politique, qui alimenteront également le contenu du Pacte pour l'avenir, la stratégie renouvelée de l'Organisation mondiale à partir de 2022.

L'Assemblée générale est invitée à :

1. **Prendre note** du rapport du Conseil politique sur le droit à la ville et les territoires inclusifs.
1. Depuis sa création en 2017, le Conseil a fonctionné comme une plateforme de débat politique approfondi où les représentant·e·s politiques peuvent influencer l'agenda de l'Organisation mondiale et établir des synergies, ainsi que discuter de la façon d'augmenter l'impact spécifique des initiatives menées par les membres, comme le travail sur le logement qui a conduit à l'adoption de la déclaration « Les villes pour le logement convenable » en 2018 et la contribution à la déclaration des maires de Marrakech sur la migration qui marque le chemin vers un nouveau récit sur la mobilité humaine. Le Conseil représente un point de rencontre périodique et structurel pour aborder l'engagement de CGLU envers le droit à la ville tel que reconnu dans l'Engagement de Bogota et le Nouvel agenda urbain (tous deux adoptés en 2016).
2. Le Conseil politique sur le droit à la ville et les territoires inclusifs apporte au débat des points de vue sur la façon de soutenir les politiques de logement inclusives et d'assurer la réalisation complète et progressive du droit à un logement adéquat pour toutes et tous, de travailler avec les communautés pour améliorer les bidonvilles et régénérer les quartiers pauvres, et de soutenir la production sociale de l'habitat.
3. Au cours des dernières années, le Conseil politique sur le droit à la ville s'est acquitté de son mandat en mettant l'accent sur le changement du discours sur la migration, ainsi qu'en débattant de la manière de soutenir la réalisation du droit à un logement adéquat pour toutes et tous.



4. La Présidence du Conseil politique sur le droit à la ville, assurée par **Armand Beouindé**, maire de Ouagadougou et vice-président de CGLU pour l'Afrique, et **Philippe Rio**, maire de Grigny, ainsi que le reste des conseiller·e·s, ont approfondi le travail du Conseil avec des partenaires tels que le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, ainsi qu'avec les rapporteurs spéciaux des Nations unies ou l'Open Society Foundation sur des questions telles que la détention des migrant·e·s.

Priorités et objectifs renouvelés

5. En 2021, le Conseil politique a déclenché les discussions de CGLU sur les droits numériques et la mobilité humaine, permettant d'alimenter et de façonner l'axe « Prendre soin des personnes » du Pacte pour l'avenir. Le Conseil politique a souligné l'importance de défendre les droits humains de chaque personne, de prévenir les détentions injustes et de soutenir les communautés locales dans les régions frontalières. Il a en outre appelé à changer les fondements de notre société et à pousser à la **reconnaissance d'une nouvelle génération de droits**, notamment les droits numériques et les droits liés à la biodiversité.
6. Le Conseil politique a également souligné l'importance de **lutter contre la discrimination à tous les niveaux**, de garantir un **logement décent** pour toutes et tous et de renforcer les mécanismes d'intégration des sans-papiers dans l'éducation et sur le marché du travail. Il a en outre appelé à lutter contre les discours de haine et à favoriser une coopération internationale fondée sur la solidarité, notamment en s'attaquant aux facteurs qui poussent les gens à quitter leur pays.
7. Tout au long de l'année 2021, le Conseil politique sur le droit à la ville et les territoires inclusifs s'est réuni pour discuter de propositions concrètes pour son agenda, en accordant une attention particulière à :
 - a) Élargir le débat politique sur les droits humains à travers la définition de l'axe des personnes du Pacte pour l'avenir, en explorant des concepts tels que la nouvelle génération de droits qui inclut **le droit à la paix, à l'accessibilité, à la technologie, à la mobilité et à la culture**.
 - b) Générer des discussions pour soutenir le renouvellement de la Charte-Agenda mondiale des droits humains dans la ville, qui sera promue par la Commission d'inclusion sociale, de démocratie participative et de droits humains.
 - c) Informer le partenariat avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et la participation au système des droits de l'homme de l'ONU (par exemple, les procédures spéciales de l'ONU).
 - d) Accélérer la localisation des droits humains dans la ville en adoptant et en promouvant l'accessibilité universelle en tant que bien commun et pilier de la prestation de services publics équitables, du développement durable et de la démocratie participative.

Octobre urbain et le Conseil politique sur le droit à la ville

8. Le Conseil politique sur le droit à la ville et les territoires inclusifs s'est réuni dans le cadre d'Octobre urbain et a présenté des sujets critiques pour l'élaboration du Pacte de CGLU pour l'avenir, en s'appuyant sur les réunions précédentes tenues au début de 2021.
9. Plus de 70 participant·e·s, dont les maires de Ouagadougou, Grigny, Sala, Lampedusa, Libreville, Begur, l'adjoint au maire de Sfax et des représentant·e·s de Montevideo et Bogota ont apporté à la table la nécessité de développer des villes intergénérationnelles, l'importance de concevoir des villes pour toutes et tous qui

prennent soin des communautés les plus vulnérables, y compris les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, et ont montré la dimension plus humaine de CGLU avec des références à la Charte de Lampedusa pour recadrer la mobilité humaine, le développement d'alternatives à la détention, et le développement de villes de paix en encourageant la non-violence.

10. Les partenaires du **Comité d'action de la société civile**, le **Bureau de l'Envoyée spéciale des Nations Unies pour le handicap et l'accessibilité**, et le **Bureau de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme** ont rejoint la conversation et les appels de la direction politique du Conseil, et leurs contributions seront essentielles pour le développement du Town Hall, alors que nous nous dirigeons vers le Congrès mondial de CGLU de 2022.
11. La réunion a également donné un aperçu des liens avec le travail d'autres Conseils politiques, tels que le Conseil politique sur les opportunités pour toutes et tous, la culture et la diplomatie des villes, en explorant la relation entre la paix et les droits humains dans nos villes et territoires.

Le Conseil politique au Bureau exécutif 2022 de CGLU : la campagne « 10, 100, 1000 villes et territoires de droits humains d'ici 2030 »

12. Dans le cadre du Bureau exécutif de 2022, une session thématique a porté sur « 10, 100, 1 000 villes et territoires de droits humains d'ici 2030 » : dirigée par la Commission de CGLU sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains, en coopération avec le Conseil politique de CGLU sur le droit à la ville et les territoires inclusifs, la session a présenté la campagne mondiale lancée conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR), qui vise à intensifier les initiatives locales et à progresser vers un mouvement mondial consolidé de villes et territoires des droits humains.
13. À cette occasion, les Conseiller·e·s politiques ont rappelé que la phrase la plus importante pour décrire l'agenda 2030 est « ne laisser personne pour compte », ce qui est la raison même de placer les droits humains au centre. Ils et elles se sont engagé·e·s à contribuer au succès de la campagne dans un moment historique qui montre l'importance fondamentale des droits humains. Il existe un lien étroit entre les droits humains et l'accès aux services de base, en particulier à l'heure des urgences complexes et de l'équilibre indispensable entre les intérêts économiques et le respect des ressources naturelles. L'inclusion des droits individuels et collectifs dans le cadre d'un contrat social renouvelé peut également contribuer à lutter contre le racisme et la féminisation de la pauvreté. En ce sens, la campagne contribuera à une réflexion sur la prochaine décennie du mouvement des villes de droits humains, et sur une nouvelle génération de droits à inscrire dans le Pacte pour l'avenir de CGLU.
14. Dans le cadre du travail de suivi de la campagne, une session spéciale sera célébrée lors du Congrès mondial de Daejeon.

Échanges avec les Town Halls, prêts à contribuer au Pacte pour l'avenir

15. En septembre 2022, le Conseil politique de CGLU a rencontré les Town Halls de CGLU pour apprendre du point de vue des gouvernements locaux et régionaux avant de finaliser les documents d'orientation avant Daejeon. Le Conseil politique sur le droit à la ville et les territoires inclusifs a rencontré les Town Halls sur les biens communs mondiaux et sur les systèmes de soins afin de fournir des commentaires sur leurs documents d'orientation, en abordant la signification des « biens communs » en tant que réponse aux crises actuelles, et en mettant sur la table la nécessité pour les systèmes de soins d'être accompagnés d'une feuille de route qui peut aider les gouvernements locaux et régionaux à réfléchir sur ce qu'ils n'ont toujours pas accompli, en particulier dans l'ère post-pandémique. Les participant·e·s ont souligné que le soin était une notion inhérente à l'humanité, et donc une passerelle précieuse vers la cohésion sociale.